

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE LUNDI 15 FÉVRIER 1988

L'ESPRIT AU CUM COMMENCE À S'ÉCLAIRER FACE À NOS PROBLÈMES

Lors de la réunion du Conseil des gouverneurs le 23 janvier dernier, le recteur de l'Université de Moncton fit mention de l'envoi d'une lettre de la part du comité d'éclairage. Eh bien, c'est finalement jeudi qu'a eu lieu une première rencontre entre les deux partis pour discuter de ce point chaud qu'est l'éclairage sur le site universitaire.

Mario Carpentier

Contrairement à ce qu'avait dit le recteur, les représentants de l'Université, M. Eustache Haché et M. Wayne St-Thomas, ont admis qu'effectivement, les problèmes soulevés par le comité d'éclairage étaient justifiés et non amplifiés.

On a pu constater que dernièrement quelques changements avaient été apportés en ce qui concerne l'éclairage. L'Université a procédé il y a quelques temps au remplacement complet de toutes les lumières situées sur le campus. M. Haché nous a confié qu'après plus de vingt ans de fidèle service, quelques uns des lampadaires avaient perdu de leur efficacité originale. Un autre changement qui est visible depuis quelques temps, est à la lumière qui éclaire le devant de l'édifice de l'École de droit. Ne vous méprenez pas sur cette dernière modification, ce n'est pas un ajout mais bien un ajustement que l'on a fait subir à cet équipement.

Après avoir énuméré le positif concernant ce dossier, la parole est allée au comité pour qu'il puisse faire part de ses exigences. Une évaluation détaillée des failles existantes a été établie par les étudiants, causant dans l'autre camp un acquiescement presque immédiat. Leurs priorités étant établies, nous sommes en

SUITE À LA PAGE 2...



SAMEDI SOIR DERNIER, LES AIGLES BLEUS ONT REMPORTÉ UNE VICTOIRE FACILE DE 9 À 2 CONTRE LES CAPERS DU CAP BRETON, À L'ARÉNA JEAN-LOUIS LÉVESQUE DE MONCTON

(VOIR ARTICLE EN PAGE 18.)

(photo: Christian Blanchard)

IMPORTANT

Assemblée générale de la F.E.U.M. qui se tiendra le
mercredi 17 février prochain à 13h00 à l'édifice

Jacqueline Bouchard

(voir ordre du jour à la page 3)

SOMMAIRE

- Affaires étudiantes...(2 à 7)
- Dossier...(8 à 9)
- Editorial...(11)
- Chroniques...(12)
- Tribune libre...(13)
- Art et Culture...(14)
- Communiqués généraux...(15)
- Sports et Loisirs...(16 à 18)
- Babillard...(19)

AFFAIRES ÉTUDIANTES

... ÉCLAIRAGE

mesure de vous en faire part. Les lumières alimentées au mercure changeront prochainement de régime alimentaire pour se voir octroyer du sodium. Ce changement a pour but de doubler l'intensité de l'éclairage. Aussi, un nombre additionnel de lampadaires dans des endroits prioritaires a été accepté par les deux partis et ce, pour un total de dix-neuf.

Le comité d'éclairage demande au CUM de créer un budget spécialement pour ça; budget devant être établi au montant de 75 000\$ pour les deux premières années. Notons que le comité a bien fait comprendre que l'on n'accepterait pas un montant inférieur à 20 000\$ pour la première année. Ce montant de 20 000\$ inclurait la transformation mercure-sodium dans les endroits "criant urgence" et aussi l'ajout de lampadaires dans les zones prioritaires. C'est clair qu'on ne peut pas tout avoir la première année, mais régions pour celle-ci le cas des endroits devenus les plus

dangereux. Pour ce qui est de la deuxième année, on réglera définitivement les améliorations qui auraient dues être faites depuis des années.

Un autre sujet a été abordé, soit la sécurité des piétons aux alentours du campus. Comme on peut voir depuis quelques temps, des modifications au terrain ont été faites par les gens de la construction, mettant, à plusieurs endroits, les piétons en danger. Ces remarques ont été prises en note par M. Wayne St-Thomas qui se chargera de les communiquer à la ville de Moncton.

En attendant les résultats, ces pourparlers seront acheminés au comité des budgets de l'U de M et devraient par la suite être proposés aux dirigeants. Une chose reste à faire: bien suivre le cheminement de ce dossier pour que celui-ci ne retourne pas sur les tablettes dans quelques temps.

L'INFO-MAG bientôt disponible dans nos facultés / écoles

Vous savez qu'il y a plusieurs semaines et même plusieurs mois, une rumeur circulait sur le campus à l'effet qu'il existerait fort probablement un autre journal étudiant. Et bien ce nouveau médium, INFO-MAG, sera un magazine mensuel d'informations, propriété des étudiants de la Faculté des arts. L'INFO-MAG sera disponible dans toutes les facultés et écoles sur le campus en format de 8 1/2 par 11 et il sera offert gratuitement dans toutes les facultés et écoles sur le campus à partir du 29 février prochain.

Rencontré il y a quelques jours, le grand

par Daniel Hébert

manitou du magazine INFO-MAG, Aldo Chiasson, a bien voulu m'informer des perspectives d'avenir de ce magazine attendu par plusieurs étudiants des programmes de la Faculté des arts et de l'Université.

"Premièrement il faut comprendre que notre magazine se veut un outil pédagogique pour les étudiants des différents programmes de notre faculté et non pour faire compétition au journal le

Front" a déclaré M. Chiasson.

"Présentement nous sommes une équipe d'une trentaine d'étudiants qui sont en grande partie en information-communication. Mais au cours des prochains jours des étudiants des programmes d'arts-visuels, de français et de traduction se joindront à notre équipe. Aux Arts,

AVIS DE CONCOURS

Les Médias Académiques Universitaires Inc. (compagnie qui gère CUM-MF) sont à la recherche d'une personne pouvant combler le poste suivant:

PRESIDENT(E) DES MAUI

La personne choisie sera appelée à œuvrer dans un milieu dynamique et prometteur. Les MAUI gèrent un effectif de près de 80 personnes, dont une soixantaine d'étudiant(e)s bénévoles, une quinzaine d'employé(e)s à temps partiel et un directeur général à temps plein. La compagnie gère un budget annuel de 63 000\$.

EXIGENCES DE BASE:

- Être étudiant(e) à temps plein.
- Être citoyen(ne) canadien(ne).
- S'engager, si élu(e), à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies incorporées ou non-incorporées dans les facultés ou écoles.

ATTRIBUTIONS:

Le/la président(e) est le/la premier(e) dirigeant(e) de la corporation; à ce titre, il (elle):

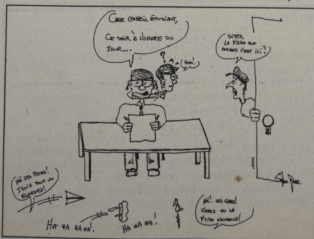
- voit à ce que les politiques établies par l'assemblée générale et le conseil soient communiquées au directeur général.
- convoque et préside les réunions régulières et spéciales du conseil d'administration.
- est le gardien attitré du socle, des registres, des archives et des documents officiels de la corporation.
- est le porte-parole officiel de la corporation.
- est en consultation étroite avec le directeur général afin d'être au courant des dossiers de la corporation.
- voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration.
- signe avec le vice-président tous les documents officiels de la corporation.

Toutes celles et ceux qui seraient intéressé(e)s par ce poste sont priés de faire parvenir leur mise en candidature au:

Président(e) des élections
Médias Académiques Universitaires Inc.
159, avenue Massey
Moncton (N.B.)
B1A 3E9

Les mises en candidature débuteront le 8 février 1988 et se termineront le 15 février 1988. La période de cabale aura lieu du 16 février au 22 février 1988 à minuit. L'élection du ou de la président(e) se fera le 23 février 1988 prochain lors de l'assemblée générale des MAUI à 19h00.

N.B. Une possibilité de bourse.



SUITE À LA PAGE 3...

... INFO-MAG

nous avons la chance de compter sur les étudiants qui ont beaucoup de potentiel. Par ce magazine nous voulons mettre en évidence le talent de nos étudiants des différents secteurs artistiques" a laissé entendre ce dernier.

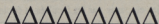
"Il ne faut pas s'en cacher, les premiers numéros seront des tests qui détermineront les attentes de nos lecteurs. De plus, le fait que la publicité sera notre principale source de revenu, il est très important pour nous de pouvoir gagner la confiance de la population du campus de l'Université de Moncton. Il est donc de notre devoir de faire bonne figure dès le départ" admet-il.

En ce qui concerne le contenu du magazine INFO-MAG, Chiasson précise "qu'étant un magazine mensuel cela nous permettra de pouvoir se pencher sur de longs dossiers. On pourrait y retrouver des sujets tels que "la vie universitaire des handicapés, les problèmes des prêts et bourses pour les étudiants

de l'Université de Moncton, en fait des dossiers chauds dont le journal le Front n'a pas le temps de traiter. Etant publié une fois par mois, cela nous donne la chance de pouvoir enquêter sur des sujets qui touchent de près à la vie des étudiants. De plus, il y aura des sujets d'actualité politique, économique, sociale....."

Au cours de cette entrevue, le responsable de ce magazine INFO-MAG a tenu à souligner l'importance du conseil-étudiant des Arts dans ce projet "sans leur appui il aurait été très difficile de pouvoir envisager la venue d'un magazine pour les étudiants".

En terminant, M. Chiasson encourage les étudiants des autres facultés à suggérer des idées de sujets qui pourraient intéresser la population étudiante en les faisant parvenir au conseil de la Faculté des arts au cours des prochains jours. De cette façon la direction du magazine pourra connaître davantage les désirs des étudiants.



ÉLECTIONS GÉNÉRALES À LA FEUM

(OUVERTURE DES POSTES)

Les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton sont invité(e)s à faire parvenir leur mise en candidature avec l'appui de cinq (5) répondant(e)s incluant leur numéro de matricule de l'Université, pour les postes suivants:

- Président(e):
une bourse de 2000\$
plus une exemption de 100% des frais de scolarité accompagne ce poste.
- Directeur(e) des affaires internes
- Directeur(e) des affaires externes
- Directeur(e) des finances

Une bourse de 1500\$ plus une exemption de 50% des frais de scolarité accompagnent chacun de ces postes.

Période de mises en candidature: 10 au 19 février 1988

Période allouée à la campagne électorale: 20 au 28 février 1988

Élections: 28 février 1988

Veuillez adresser votre lettre au président des élections à la maison de la FEUM.

QU'ADVIENT-IL DU DOSSIER DE L'ÉVALUATION DES PROFESSEURS AU CUM ?

Il y a quatre ans cette année que le dossier de l'évaluation des professeurs occupe nos représentants étudiants à la F.E.U.M.. Certaines personnes se demandent pourquoi après tant d'années, tant d'efforts et tant d'assemblées générales, le dossier semble presque stagner.

Étienne Chiasson

En septembre 1984, la FEUM demandait à l'administration de l'Université de Moncton et à son association des professeurs (ABPUM) de négocier une entente permettant à l'Université de Moncton d'évaluer ses professeurs de façon universelle. Un comité tripartite (Administration/ABPUM/FEUM) fut alors formé et trois ans plus tard seulement, la FEUM recevait un rapport de ce comité, soit au premier semestre d'étude de l'année 1987.

Ce rapport proposait une évaluation formative des professeurs et des structures professionnelles pouvant être en mesure d'aider les professeurs qui, grâce au "feedback" des étudiants, auraient identifié certains problèmes au niveau de leur enseignement.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEUM

17 février 1988 au local 163-N
de l'édifice Jacqueline Bouchard à 13h00

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Vérification de quorum
- 3- Nomination d'un(e) président(e) et secrétaire d'assemblée
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Approbation du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 21 octobre 1987
- 6- Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 88-89
- 7- Evaluation des professeurs
- 8- Etats financiers de la FEUM
- 9- Rapport du président de la FEUM
- 10- Comité d'éclairage
- 11- Varia
- 12- Clôture de l'assemblée

Le président de la FEUM
Chedly Belkhodja

Le conseil d'administration (C.A.) de la FEUM, malgré son accord face au rapport déposé, déplorait le fait que les résultats de cette évaluation demeurent propriété exclusive des professeurs. De plus, le C.A. estimait que cette méthode d'évaluation n'était guère plus efficace que celle déjà utilisée dans les facultés et écoles. Un comité formé de Denis Labrecque, Pierre Poirier, Denis Chamberland et George Thériault fut donc mis sur pied pour tenter de trouver une solution à ce problème que constituait l'évaluation des professeurs.

TRAVAIL ACCOMPLI

Suite à deux rencontres, le comité proposa une démarche préalable à l'évaluation complète de tous les professeurs de l'Université de Moncton.

Procéder à une évaluation des professeurs peut sembler quand-même assez simple, mais tel n'est pas le cas puisque diverses étapes entrent en ligne de compte. Après avoir rédigé un questionnaire adéquat, on devait trouver le mode de distribution le plus efficace. Pour l'instant, la

SUITE À LA PAGE 4...

...ÉVALUATION DES PROFESSEURS

méthode de distribution, par l'intermédiaire des assemblées départementales a été expérimentée, mais les résultats ne sont pas concluants. Un kiosque a été installé pendant deux jours à la porte de l'entrée principale de la Faculté des sciences de l'éducation pour la distribution de formulaires, mais les données ne sont pas encore disponibles.

Donc, deux méthodes ont déjà été expérimentées, celle de l'assemblée départementale et celle des kiosques. Deux autres méthodes de distribution n'ont pas encore été mises à l'épreuve, mais elles le seront dans un proche avenir.

La méthode qui semble être la plus plausible est la distribution des formulaires d'évaluation en classe. Des personnes auraient pour tâche de distribuer les formulaires à chaque étudiant dans chaque cours offert par chaque faculté. De cette façon, la presque totalité des étudiants serait rejointe et l'évaluation donnerait un portrait plus complet de la situation dans les cours.

C'est à la seconde de ces méthodes que le tableau s'assombrirait et que certaines questions font surface. Cette méthode consisterait à distribuer les formulaires d'évaluation par la poste, à chaque étudiant. Pour ce faire, une liste des étudiants ainsi que de leurs adresses est évidemment indispensable. Il semble toutefois que l'administration de l'Université hésite à rendre disponible cette liste au comité de l'évaluation des professeurs. "Pour l'instant, nous ne disons pas que c'est une preuve de mauvaise volonté de la part de l'administration de l'Université," a indiqué Denis Labrecque, membre du comité, lors d'une réunion jeudi dernier. "Peut-être avons-nous emprunté la mauvaise méthode de demande."

Si le comité a réellement emprunté la mauvaise méthode de demande pour la liste des étudiants et leurs adresses, on serait en droit de se demander quelle liste utilisent les organisateurs lors des élections de la FEUM et d'où provient la liste du bottin étudiant(...). Notons que le même problème se pose pour la liste des cours à l'Université (méthode de distribution de classe en classe).

Une fois la distribution effectuée et les résultats disponibles, il faudra, bien entendu, compiler ces résultats afin de dépiler les éventuels "cas problèmes." Pour ce faire, une firme de consultants pourrait se voir confier cette tâche. Les membres du comité d'évaluation des professeurs n'ont pas voulu avancer de chiffres exacts, mais on s'attend à ce que le tout s'élève à environ 12 000\$. Les coûts de l'évaluation que l'on pourrait qualifier "d'expérimentale", c'est-à-dire celle de la première année, seraient défrayés en totalité par la FEUM. Si l'expérience est concluante, si les étudiants participent en grand nombre, les évaluations suivantes seraient financées en partie par les facultés et écoles qui devront en payer une certaine partie. Si jamais la participation étudiante est insuffisante, ce que l'on ne souhaite pas, le dossier tomberait tout simplement à l'eau. "Tout dépend des étudiants," a souligné Denis Labrecque.

LES CRAINTES

Beaucoup de personnes craignent que l'évaluation des professeurs ne soit qu'un projet sans but. Après tout, à quoi servirait une telle entreprise si elle ne sert qu'à évaluer les professeurs ? "Que fait-on si on se rend compte que monsieur X ou madame Y sont incompétents ? On ne peut rien faire contre un professeur qui est

protégé par l'administration de l'Université," se disent certains.

Admettons que les résultats de l'évaluation des professeurs démontrent qu'un certain professeur "manque d'ambition". Dans un premier temps, l'administration de l'Université sera mise au courant de la situation et devra agir en conséquence. Admettons maintenant qu'aucune disposition n'est prise par l'Université. Dans pareil cas, la FEUM interviendra et prendra les mesures mises à sa disposition. "À l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton (UNB), les étudiants ont publié, en 1985, les résultats d'une évaluation des professeurs effectuée sur leur campus, a expliqué Denis Chamberland, membre du comité d'évaluation. Nous pourrions faire de même..."

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme on le sait, l'Assemblée générale de la FEUM se tiendra mercredi prochain (17 février). Le comité de l'évaluation des professeurs a l'intention d'y présenter son "projet" sous forme de quatre points bien simples: le genre d'évaluation qui sera effectuée, comment seront distribués les questionnaires, combien tout coûtera et qui paiera. Par la suite on demandera aux étudiants de donner leur avis sur le projet et, si nécessaire, d'y joindre leurs commentaires et suggestions.

Il y a quatre ans que le dossier de l'évaluation des professeurs est sur la table et on se demande encore s'il se concrétisera un jour. Il serait peut-être temps de prendre le taureau par les cornes, de commencer à prendre des décisions en se servant des outils et des ressources humaines disponibles, avant que ce dossier ne devienne un autre "centre social"...

SALON CHRÉTIEN "LE LIVRE OUVERT"

Jésus dit: "Le père ne juge personne mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père... En vérité, en vérité, je vous le dis celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient point en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. (Jean 5:21)"
"Il faut que vous naissiez de nouveau" (Jean 3:7)

Education A-123, samedi soir 19h30

EN AVANT LA MUSIQUE...FRANCOPHONE

Les radios communautaires acadiennes ont reçu un très beau cadeau de la part du gouvernement du Québec, mercredi dernier, lors d'une conférence de presse qui se tenait au campus universitaire de Moncton.

Étienne Chiasson

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du représentant du bureau du Québec à Moncton, Robert Keating, a fait don de 1445 disques microsilons francophones, dont 134 compacts, à quatre radios communautaires en implantation.

Ce don s'inscrit dans le cadre d'un programme de coopération SNA/Québec qui a été coordonné par la Société Nationale des Acadiens (SNA), autant dans la phase de recherche sur les besoins des radios qu'à l'étape d'achat des disques.

Grâce à ce programme de coopération qui vise à faciliter le développement de radios francophones en milieu acadien, CKUM-MF a reçu 244 disques microsilons et 33 disques compacts. Les autres stations bénéficiaires sont Radio-Péninsule, La Coopérative des Montagnes et Radio Clare.

SUITE À LA PAGE 5...

... RADIOS COMMUNAUTAIRES

"C'est la première fois qu'un tel échange se fait et le Québec fait figure de pionnier, " a tenu à souligner le secrétaire-général de la SNA, M. Jean-Marie Nadeau.

Cette coopération n'est peut-être qu'un début, étant donné que M. Nadeau a indiqué que les démarches de la SNA se continuent, mais cette fois avec la France. La SNA a en effet délégué Paul-Emile Comeau, un "expert en musique alternative", pour effectuer de la recherche sur la musique francophone, tant en France qu'en Belgique ou en Suisse.

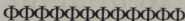
Quant à la coopération avec le Québec, M. Keating, représentant du bureau du Québec à Moncton, a souligné que les radios acadiennes devront entreprendre les démarches elles-mêmes. "Le Québec reste très ouvert," a-t-il renchéri.

AIDE À LA RADIO
COMMUNAUTAIRE

En plus du programme de coopération SNA/Québec, un programme d'aide à la radio communautaire d'envergure nationale a été

mis sur pied. Conçu par la Fédération des jeunes canadiens français (FJCF) en 1984, ce programme a été approuvé par le gouvernement fédéral, qui veut ainsi manifester son engagement à favoriser l'épanouissement des communautés de langues officielles en milieu minoritaire, conformément au projet de loi révisé sur les langues officielles.

Ce programme d'une durée de cinq ans et bénéficiant d'un budget total de 5,6 millions de dollars, a pour but d'aider au développement de radios communautaires francophones dans les milieux francophones hors-Québec. Une station radiophonique bénéficiant des fonds de ce programme pourra donc recevoir l'aide financière pour une période de cinq ans. Après cette période, elle devrait être en mesure de fonctionner par elle-même.



Société canadienne
d'hypothèques et
de logement



Canada Mortgage
and Housing
Corporation

Bourses d'études supérieures de
deuxième et troisième cycles
dans le domaine de l'habitation

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1988-1989

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) octroie des bourses d'étude de 12 000 \$, pour des études supérieures de deuxième et troisième cycles dans le domaine de l'habitation, aux candidats dont les capacités promettent un brillant avenir universitaire.

Les lauréats sont choisis par un comité national représentant le monde des affaires, le milieu universitaire et le gouvernement. Les bourses doivent être employées à la poursuite d'études dans des disciplines telles que génie, sciences de l'environnement, administration, sciences sociales et sciences du comportement, architecture, économie, droit, urbanisme et histoire.

Pour obtenir plus de renseignements et vous procurer un formulaire de demande, adressez-vous au service de votre université s'occupant des études supérieures ou des bourses ou écrivez à l'adresse suivante:

L'administrateur, programme de bourses d'études
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Votre demande de formulaire doit parvenir à Ottawa d'ici le 14 mars 1988 et votre université doit présenter votre candidature pour l'année universitaire 1988-1989, à la SCHL, le 7 avril 1988 au plus tard.

Canada

ATTENTION - ATTENTION
ATTENTION

LOGEMENT - ÉTUDIANT

VOUS AVEZ JUSQU'AU 24 FÉVRIER PROCHAIN POUR RÉSERVER UN LOGEMENT
ÉTUDIANT POUR SEPTEMBRE '88.

QUOI FAIRE?

RENDEZ-VOUS AU SERVICE DU LOGEMENT, SITUÉ AU LOCAL 220 DE L'ÉDIFICE
TAILLON ET DEMANDEZ POUR UN FORMULAIRE DE RÉSERVATION.

UN DÉPÔT DE 50\$ PAR ÉTUDIANT EST EXIGÉ AU MOMENT DE LA
RÉSERVATION

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU AU MOIS DE MARS PROCHAIN À UNE DATE
QUI EST À CONFIRMER.

LA SEMAINE DES SCIENCES SOCIALES DU 15 AU 20 FÉVRIER

LUNDI

13H00

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
ÉTUDIANTS
DES SCIENCES SOCIALES**
(à l'ancienne chapelle)

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Vérification du quorum
- 3- Election d'un président d'assemblée
- 4- Election d'un secrétaire d'assemblée
- 5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 7- Rapport du président de l'A.E.F.S.S.
- 8- Rapport du responsable aux affaires financières
- 9- Constitution
- 10- Varia
- 11- Clôture de l'assemblée

Marc Beaulieu
président de l'A.E.F.S.S

18h00

Présentation de films au 337 T
(salon Rose)

- Sybil
- Agnès de Dieu
- Death Trap

pop corn et boissons gazeuses gratuites.
.50 cents à l'entrée
(organisé par le département de psychologie)

MARDI

11h30

TABLE RONDE
*"Être étudiant(e) à l'Université de Moncton
en 1988".*
(ancienne chapelle)

14h00

**SCIENCES SOCIALES
EN HERBE**
Une équipe provenant de chaque
département (5) + une équipe de professeurs
(ancienne chapelle)

MERCREDI

19h00

PRÉSENTATION DU FILM
"À la poursuite du 'Bonheur'"
(ancienne chapelle)

JEUDI

18H30

PUNCH
précédant le Banquet
au salon rose

19h30

BANQUET
(à la boustifaille)
Conférencière invitée:
Mad. Marie-Andrée Bertrand,
Criminologue professeure titulaire à
l'Université de Montréal qui traitera des
"Sciences Sociales face à l'intervention en
milieu carcéral".

VENDREDI

19H00

SOIRÉE D'AMATEURS
(ancienne chapelle)
service de bar adjacent
(ouvert à tous)

24h00

**TOURNOI
DE BALLON - BALAI**
à l'aréna J.-Louis Lévesque
ouvert à tous, faites vos équipes avant le 18
février. Minimum de 3 gars ou 3 filles par
équipe de 9. Des renseignements
supplémentaires sont affichés au Ceps et à
Taillon

SAMEDI

11h00

RALLYE D'AUTO
MONCTON - DIEPPE
Départ à Taillon
21h00

PARTY AU KACHO
Nombreux prix à la porte
Thème "LES BLUES"

TIRAGE D'UN FOUR MICRO-ONDES!

**SOCIALLYMENT
VÔTRE!**

Collecte de nourriture dans les facultés du 14 février au 4 mars

ÉCHO DES CONSEILS ÉTUDIANTS ...

par Johanne Guillemette



TROUVEZ CELLE QUI ESSAIE DE SE RETENIR DE RIRE???



ON S'EXCUSE, LA TEMPÊTE A ÉTÉ TELLEMENT FORTE QU'ON
N'A PAS PU VOIR LES MEMBRES DU CONSEIL ÉTUDIANT
INQUÉTEZ-VOUS PAS, ON VOUS REVIENDRA!

Conseil étudiant de l'École de service social

Au cours de l'entretien tenu avec la présidente du conseil étudiant du Service social, Carole Carignan, nous avons appris que le conseil exécutif se formait de 12 membres comprenant les représentants à la FEUM, l'APARE... Également, des sous-comités se sont annexés pour compléter le travail. Il s'agit du comité de programmes constitué d'un nombre égal de professeurs et d'étudiants, qui vise l'amélioration des programmes du Baccalauréat en service social; du comité sur les étudiants adultes en service social qui a été formé dans le but d'identifier et de trouver des solutions aux problèmes particuliers des adultes de retour aux études...

Nous ajouterons qu'un comité indépendant "Mont Rouge" a été créé pour travailler sur les échanges avec la France et qu'un comité de journal est en voie de formation.

Leurs projets pour '88 sront centrés sur les poursuites de leurs comités. Entre autres, de trouver des tactiques pour sensibiliser les gens à l'importance d'une évaluation des cours puisque l'assemblée générale qui s'est tenu dernièrement sur cette question a eu un faible taux de participation. De plus, une journée de ski alpin et d'autres activités telles que la cabane à sucre, une taverne, ont été édulcorées pour très bientôt. Un projet de se rendre à la rencontre de toutes les écoles canadiennes de service social qui aura lieu à Windsor prochainement est en vigueur. Le thème sera "Une Excellence dans l'éducation du Service Social dans les années '80". Ce projet fera l'objet d'études à savoir si cette rencontre sera vraiment valable et si le budget le permettra.

Quelques difficultés ont été rencontrées lors de conflits mineurs entre certains professeurs et étudiants où le conseil étudiants aurait eu à appuyer et défendre l'étudiant, selon ce que nous a transmis Carole Carignan. Également, une rumeur à l'effet que quelques étudiants étaient insatisfaits de la formation qui leur est offerte, précisément, qu'il n'y avait pas suffisamment d'analyse dans les cours.

En guise de conclusion à la rencontre, la présidente nous a précisé que selon elle les chances de placement dans ce domaine étaient surtout au niveau du Ministère. Cependant, il serait dans l'intérêt de chacun d'eux de mettre sur pied un programme dans les comités de quartiers, d'après ce que nous a dévoilé Carole Carignan.

Conseil étudiant de la Faculté d'administration

La rencontre avec le président du conseil étudiant de l'Administration, François Rose, nous a permis de souligner que le conseil est formé de 7 membres et de 6 représentants de niveaux. Des sous-comités tels que le club Marketing-Management, Comptabilité-Impôt, Trans-Bourse, Comité social et A.I.E.S.E.C. (Association internationale des étudiants en science économique et commerciale) se sont annexés au conseil, créant par le fait même plusieurs activités intéressantes.

Entre autres, nous devons mentionner la Semaine de l'Administration qui a toujours fonctionné à merveille depuis ses débuts. Il y a eu pour cette occasion un concours "Administrateurs en herbe", compétition de cas, soirée Lip-sync et bien d'autres activités au programme.

Il faudrait également souligner qu'un projet "PERT" (Planning evaluation revue technique) a été mis à l'épreuve pour tenter de garder un contrôle sur toute les activités de la Semaine.

Comme projet pour '88, le conseil prévoit ramasser des fonds pour rénover le salon étudiant. De plus, il aurait l'intention d'implanter une banque d'exams, disponible aux étudiants en administration. Comme à toutes les années, ils organisent un projet d'impôt en mars-avril, qui rendra service à tous les gens de la ville et ce, gratuitement.

Il faudrait ajouter que la Faculté d'administration s'est beaucoup impliquée lors d'activités hors-campus telle que la compétition en Marketing à Winnipeg où 5 étudiants ont participé avec fierté et remporté la 31ème position.

Quelques petits problèmes ont été rencontrés concernant une pénurie de professeurs au début de la session d'automne. Cependant, des négociations ont eu lieu entre le conseil étudiant et l'administrateur de la faculté et depuis, le problème semblerait être résolu.

En terminant, François Rose nous a déclaré que selon lui il ne pensait pas pouvoir obtenir une meilleure formation que celle qu'il reçoit à Moncton. Il a ajouté que l'environnement encourageait la participation para-académique. En ce qui concerne les chances d'emploi, beaucoup de recrutement serait fait au niveau de la gérance et de la vente... Donc il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter pour leur avenir d'après les commentaires de François Rose.

DOSSIER

LA COUR SUPRÊME DU CANADA ABOLIT LA LOI SUR L'AVORTEMENT

La Cour suprême du Canada (CSC) a rejeté, par un vote de 5 à 2, le jeudi 28 janvier dernier, une décision prise par la Cour d'appel de l'Ontario qui avait annulé l'acquittement du Dr Morgentaler en 1984 sur des accusations d'avortements illégaux. Par ce fait, la CSC a jugé inconstitutionnelle la loi sur les avortements thérapeutiques et elle a été annulée du Code criminel canadien. Cette loi prévoyait une sentence de deux ans pour une femme coupable d'avortement illégal et jusqu'à la vie pour un collaborateur.

par Charles Santerre

Comité d'avortement thérapeutique

Avec cette ancienne loi, un avortement ne pouvait être effectué que dans un hôpital muni

d'un comité d'avortement reconnu par le Conseil d'accréditation hospitalier canadien et avec l'approbation du ministre provincial de la Santé. Ce comité était composé de quatre médecins et certifiait seulement les cas où l'avortement était nécessaire à la santé de la femme.

Les débuts du Dr Morgentaler

Dr Morgentaler, le principal touché par la décision de la CSC, a débuté sa pratique d'avortements en 1968. Depuis ce temps, il a ouvert des cliniques à Montréal, Toronto et Winnipeg. La clinique de Winnipeg est maintenant fermée indéfiniment. Depuis son ouverture, elle a été la victime de cinq fouilles policières. De plus, sa clinique à l'Université de Toronto a toujours été témoin de manifestations quotidiennes.

Selon Morgentaler, un million d'avortements ont été exécutés au Canada depuis 1969. Les plus récents chiffres de Statistiques Canada indiquaient 61 000 avortements thérapeutiques en 1985. Dans les provinces maritimes, les chiffres étaient de 289 au Nouveau-Brunswick, 1 718 en Nouvelle-Écosse, 385 à Terre-Neuve et aucun à l'Île du Prince-Édouard.

A l'extérieur des cliniques, la grande majorité des avortements a été effectuée au Québec où le gouvernement ignorait presque la loi sur l'avortement, voire finançait un réseau de cliniques et de centres pour femmes. En 1976, le gouvernement québécois a cessé ses condamnations pour avortement illégal. En 1985, ce gouvernement a financé 14 956 avortements dont seulement 9 527 étaient légaux.

SUITE A LA PAGE 9...

SEMAINE PÉDAGOGIQUE DU 15 AU 19 FÉVRIER 1988

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

lundi 15 février

Journée en rouge

11h30

Ouverture officielle
par Omer Robichaud
lieu: salon étudiant

13h00-14h30

Panel sur la
"discipline préventive"
lieu: salon étudiant
Invités:
Pierre Dion
Catalina Ferrer
Rose-Anne
Desjardins
Joël Michaud
Hector Cormier

mardi 16 février

10h00-12h00

Conférence:
Laurie Guilmont
"Gestion du temps"
lieu: maternelle(A102)

12h00-13h00

Dîner préparé par
le département
élémentaire
menu: Kentucky
prix: \$3,50
lieu: salon étudiant
-Présentation des
candidat-e-s au
conseil ét. 1988-89

13h00-15h00
Panel des stages
(4e année)
lieu: salon étudiant

21h00-23h30
Tournoi de quilles
"Elmwood Bowling"
Prix: 3,50\$

mercredi 17 février

7h30-9h00

Déjeuner aux crêpes
"Gratuit"
lieu: salon étudiant

13h00-15h00

Conférence:
Eudore Lavoie
"Ministère de
l'Éducation"
lieu: maternelle(A102)

19h00-22h30

Soirée d'amateurs
Animateur:
"Artie Jays"
Admission: 2,00\$
lieu: Auditorium (A119)

jeudi 18 février

Journée plage

10h00-12h00

Conférence:
Aline Comeau
"L'usage des drogues
et l'école"
lieu: maternelle(A102)

12h00-13h00

Dîner préparé
par le comité de
voyage élémentaire
menu: Bar à salade
prix: \$2,50/assiette
lieu: salon étudiant

14h00-15h30

Conférence:
Gretta Doucet
"Alphabétisation
des adultes"
lieu: maternelle(A102)

16h30-21h30

Tournoi de cartes
(200 ou 10) et bar
\$1,75/bière
lieu: salon étudiant

vendredi 19 février

13h00

Assemblée générale
Invités:
Omer Robichaud
Jean-Guy Ouellette
lieu: Auditorium (A119)

17h00-19h00

Souper Pizza.
Prix:
lieu: salon étudiant

19h00-21h00

-Rallye
-Activités spéciales (limbo, etc.)
lieu: salon étudiant

21h00-1h00

Soirée sociale
Disco "Moving in
Stereo": adm.\$1,00
lieu: salon étudiant

Pour de plus amples renseignements, contactez: Janice Gallant 855-9003 ou Flavie Lagacé au 855-7962 ou encore au conseil étudiant 858-7161

...Avortement

Garanti par la Charte des droits et libertés

La dernière poursuite judiciaire contre Morgentaler et deux de ses collègues date de juin 1983. Ils ont été acquittés en novembre 1984. Mais la Cour d'appel de l'Ontario a annulé cet acquittement et a ordonné un nouveau procès.

Le Dr Morgentaler a contesté cette décision jusqu'à la Cour suprême du Canada en 1986 sous prétexte de la garantie dans la Charte des droits et libertés selon laquelle une personne ne peut pas être poursuivie deux fois pour la même accusation. Dans sa défense, Morgentaler a déclaré la loi canadienne sur l'avortement discriminatoire des femmes. De plus, il a suggéré une loi semblable à celle des Américains, c'est-à-dire l'avortement à accès universel. Aux E.-U., cette loi existe depuis quinze ans.

Accès limité

Selon la Loi canadienne sur l'avortement, les hôpitaux n'étaient pas obligés d'organiser un comité d'avortement thérapeutique. Alors, le service d'avortement n'était pas disponible partout au pays. C'était le cas à l'I.P.-E. A chaque année, des milliers de femmes albertaines traversaient les frontières à la recherche d'un avortement aux E.-U., à cause de l'accès limité de l'avortement dans cette province.

Les juges de la Cour suprême du Canada (CSC) se sont déclarés incapables de créer des lois. Néanmoins, ils ont rayé "des livres" la Loi sur l'avortement grâce à l'article 7 de la Charte des droits et libertés qui garantit la sécurité de la personne.

Brian Dickson, le juge en chef de la CSC n'a pas contesté le droit du Parlement canadien à créer une loi pour la protection du fœtus. Il n'en était pas question à ce procès. Cependant, si jamais écrite, une telle loi devra respecter l'article 7 de la Charte (des droits et libertés).

Par le passé, le processus de demande d'avortement dans une clinique québécoise durait moins d'une semaine. En revanche, ce processus pouvait durer jusqu'à cinq semaines dans un hôpital provincial.

Retards nuisibles à la femme

Les critères de comités d'avortements thérapeutiques créaient des retards nuisibles à la santé de la patiente. De plus, parce que l'expression "santé" n'était pas définie par la loi, les femmes, à la recherche d'un avortement légal, ne savaient pas à quoi s'attendre.

La situation précaire de la femme à la recherche d'un avortement était dangereuse et pas seulement dans un sens strictement physique, mais aussi émotionnel: l'accumulation de stress.

Manques dus au Parlement

Selon la Cour suprême du Canada (CSC), les contraintes financières et émotionnelles sont dues aux grandes distances à parcourir pour un avortement. Souvent, ce sont des contraintes imposées par le Parlement canadien.

Il existe plusieurs femmes mariées à la recherche d'un avortement parce qu'elles croient qu'une naissance pourrait nuire à leur santé mentale. Avec l'ancienne loi, il existait plusieurs malchances possibles pour une femme dans une situation semblable: elle demeurait dans un endroit où l'avortement n'était pas offert; elle demeurait dans un endroit où il n'y avait pas de comité d'avortement; ou elle demeurait simplement près d'un hôpital non-acrédité par le Conseil d'accréditation hospitalier canadien. Cette femme mariée pouvait demeurer dans une province où le gouvernement avait imposé des critères si difficiles qu'aucun comité n'a pu qualifier. Notre femme hypothétique pouvait affronter un comité d'avortement avec une définition strictement physique de la "santé" ou un comité qui refusait simplement un avortement à une femme mariée. A chaque année, jusqu'à 5 000 femmes bravaient des problèmes de ce genre.

Un pas vers l'avant pour le Canada

L'abolition de la Loi sur l'avortement est un grand pas de l'avant pour le Canada dans le domaine social. Mais, les gens ne changent pas du jour au lendemain. Selon Norma Scarborough, présidente de la Ligue canadienne d'action pour le droit à l'avortement, certaines habitudes devront être modifiées. "Nous devons convaincre les médecins de l'appartenance de l'avortement à l'ensemble des soins de santé pour la femme" a-t-elle dit.

En 1982, le Conseil sur le statut de la femme au Nouveau-Brunswick (CSFNB) a annoncé sa position officielle sur l'avortement: mettre l'accent sur la prévention de grossesses accidentelles; néanmoins, dans ce cas, la femme devrait prendre la décision qui lui convient.

Selon une étude entreprise à travers la province par le CSFNB, en 1982, 39% des femmes questionnées ont désiré un droit d'avortement inconditionnel, 48% un droit conditionnel, et 29% aucun droit à l'avortement. Cela dit, 80% des femmes néo-brunswickoises ont appuyé le droit d'avortement. Même en vue de ces résultats, le Conseil a admis que l'avortement était "une solution triste" à un problème sérieux et en dépit de la décision prise par la Cour suprême, il restait toujours un manque de services gouvernementaux pour l'avortement.

"Vue la gravité de ce problème, le gouvernement fédéral devrait contribuer davantage, mais il hésite car c'est une année d'élection" a dit Mima Richards, présidente du CSFNB, faisant allusion à un service de consultation pour la femme à la recherche d'avortement.

Rôle plus grand pour le gouvernement

Selon Richards, le rôle du gouvernement fédéral est plus grand depuis l'annulation vraisemblable du pouvoir légal des comités d'avortement thérapeutique, par la Cour suprême du Canada. "Le conseil a toujours souligné, à priori, l'égalité pour la femme, a dit Richards, mais, la société en général devra reconnaître le rôle de la femme comme mère."

Andrea White, du groupe Moncton Right to Life, a pour sa part indiqué la présence d'autres possibilités à part l'avortement. "Il y a une alternative viable et les jeunes filles enceintes doivent en être informées."

Selon Brian Schwartz, un avocat spécialiste dans la loi constitutionnelle, la décision de la Cour suprême du Canada ne signifie pas l'obligation du gouvernement de payer les avortements non-thérapeutiques. "La Cour n'a pas déclaré que tout le monde aura droit à un avortement au frais du gouvernement" a ajouté Schwartz. De plus, les hôpitaux ne sont pas obligés d'abolir leur comité d'avortement thérapeutique, a dit un professeur de droit de l'Université du Manitoba.

Retrait d'accusations

Quelques heures à la suite de l'annulation de la loi, le procureur général du Manitoba a annoncé le retrait de douze accusations d'avortement illégal contre Morgentaler, portées lors de fouilles policières à sa clinique de Winnipeg en 1983 et 1985. Le procureur général ontarien a ensuite annoncé qu'il fera de même.

Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario a déclaré, le lundi suivant l'abolition de la Loi, que son service de santé payera pour les avortements. Le service de santé remboursera un médecin 100,30\$ pour chaque avortement. A la suite de cette déclaration, le Dr Morgentaler a diminué ses frais d'avortement à deux cents dollars, soit une baisse de cent dollars.

Pour l'avenir, le Dr Morgentaler n'a plus l'intention d'ouvrir de nouvelles cliniques. Tout de même, il offrira gratuitement ses services d'instructions aux médecins pour la technique d'avortement.

L'abolition de la loi a été le résultat d'une bataille de vingt ans contre la justice canadienne pour le Dr Morgentaler. Lors d'une conférence de presse à Toronto, il a déclaré: "les femmes au Canada n'auront plus à s'inquiéter d'où aller, de risquer leur vie ou leur fertilité avec un avortement exécuté par eux-mêmes ou par un boucher de rue, en cas de grossesse accidentelle. Maintenant, l'avortement sera un cas réglé entre une femme et son médecin"

CONCOURS DE LOGO

Si vous êtes néo-brunswickois et âgé entre 15 et 24 ans,
le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick
vous invite à lui faire parvenir un design pour son logo officiel.

Un Conseil consultatif du Premier ministre, le Conseil de la jeunesse a pour mandat d'effectuer un travail de consultation et de recherche en vue de conseiller le gouvernement sur des questions d'intérêt relatifs à la jeunesse.

Votre logo doit se conformer aux critères suivants:

- être bilingue
- être facilement reproduit en plusieurs grandeurs
- ne pas avoir plus de deux couleurs en plus du noir
- représenter la vocation, jeunesse, énergie et dévouement du Conseil

Un prix de 300\$ sera décerné à l'artiste du logo choisi.
Le logo choisi sera retouché par un professionnel du graphisme.

Date limite du concours: le 7 mars 1988.

Prix offert le 21 mars 1988, jour de la jeunesse.

Pour obtenir un formulaire de participation et des renseignements sur le concours, faites parvenir votre nom et adresse au:

Conseil de la jeunesse du N.-B.
C.P. 6000

Place Marysville, 2e étage
Fredericton (N.-B.)

E3B 5Y1

ou téléphonez à frais virés au 453-3271 ou au 453-7197

PASSAGE (livres et disques)

On déménage au 700 rue Main (Cosmo)
Ouverture le 16 mars 1988

VENTE D'ÉCOULEMENT SUR TOUS
LES LIVRES SECONDE MAIN
EN

MAGASIN

JUSQU'AU

29 FÉVRIER

ARI 339 CHEMIN MONTAIN

50% VENTE À MOITIÉ PRIX 50%
1000 LIVRES À 3 POUR 1\$

PASSEZ ARI 339 CHEMIN MONTAIN
JUSQU'À LA FIN FÉVRIER
Tél. 855-6916

Programmation Hiver 88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	EXPRESS MATIN				
	Simon Proulx	Claude Ason	Ghislain Taschereau	Yvan Roy	Lucie Richard
9h00	L'INFORMELLE				
	Suzon Payette				
12h00	MIDI FM				
	Simon Proulx et Éliane Chénou				
12h30	LE - 30 -				
13h00	Émissions du Soir	Bar à la Carte	Info-Sport	Point d'arrêt	Cinéma/Analyse
		Chor des cultures	Passe-Soleil	Azzur	Azzur
14h00	BALADEUR				
	Mario Pironon	Alain Bouchard	François Dorel	Michel Thériault	Michel Gauthier
16h00	105.7 à l'heure				
	Peter St-Laurent	J-F Bélanger	Alain Chamberlain	Peter St-Laurent	Maria Carpentier
17h30	Le - 30 -				
18h00	Bar à la Carte	Info-Sport	Amuse-Gueule	Cinéma/Analyse	Le Digestif
	Passe-Soleil			Chor des cultures	
19h00	Le Paradis Musical	Pleine Lune	Les Ondes Grasses/Jeunes	L'Imprevu	L'Ultra-son du Vendredi soir
	Eric Azzur	Injection	Décharge Jeunesse	Pulsions	Marc Gosselin
21h00	Le Royaume du Rock	Aux Billons libérés	La Chauve-Souris	Double Platine	Mégason
	Dorval	Papillons Noirs	Déchainée	Simon Proulx	Jean-François Bélanger
	Robichaud		Pierre Duroard		Claude Tardieu/Leblanc

SAMEDI	DIMANCHE	
Embarque, ou les pas vifs!	Les Doubles Crochets	9h00
Souvenances	Café Dimanche	10h00
Lendemain d'veille	Le Cri de l'Oignon	11h00
Info-Plus	Richard Asselin	
LE - 30 -		12h30
Musique à Bloch	Al ritmo Español	13h00
La Joie du Sax	Bon Dimanche	14h00
Hors-Contexte	Le Chariot de Western	
Michel Moberg	Gaston Piquet	
Samedi-Flash		
LE - 30 -		17h30
Sylvain Roy	Jazz 105.7	18h00
Cible Parfaite	Michel Desrochers	
Marc Leblondier	Transcendances	20h00
	Bernard Caron	
Multiplex	Nouvel Age	22h00
Azur		
Solid Seif		



Un bulletin d'informations ZOOM ACTUALITÉ
est aussi présenté du lundi au vendredi à 14h00
et 16h00.

*Reprise

CKUM-MF 105.7
Stereo

ÉDITORIAL

ACTIVITÉS PARA-ACADÉMIQUES ET ÉTUDES: EST-CE ENCORE POSSIBLE?

par Yvon Lacoste

Combien de fois avons-nous l'occasion d'entendre la plupart des étudiants se plaindre de la piètre qualité de leurs études? Combien de fois avons-nous l'occasion d'entendre les étudiants se dire écœurés de leurs études à la fin de leur cycle d'apprentissage?

En contrepartie, il existe une certaine classe d'étudiants qui, lorsqu'ils graduent, vous diront qu'ils vont s'ennuyer de l'Université.

A ce stade-ci, nous n'avons pas l'intention de critiquer les étudiants sur les raisons qui les motivent à affirmer de telles choses. Ils ont fait un choix. Plutôt, nous nous attardons à dénoncer ceux et celles qui n'aident pas les étudiants, ou du moins, ne les motivent pas à chercher une voie profitable à leur formation lors de leur passage à l'Université.

Autant nous retrouvons des professeurs et des administrateurs de cette université qui nous abreuvant de discours paternalistes et fonctionnaristes; autant nous pouvons compter sur la présence de professeurs et d'administrateurs aux idées modernes et à l'esprit ouvert, pour promouvoir la participation étudiante vers la formation complémentaire. Le HIC dans tout cela, c'est qu'ils sont minoritaires!

Ce que nous entendons par formation complémentaire, c'est tout simplement les

"à côté" de la formation de base. Les études, c'est bien! La formation complémentaire, c'est elle qui aidera à l'amélioration du vécu des étudiants. Pas nécessairement la théorie!

Les étudiants sont jeunes, la plupart n'ont pas de vécu comme tel. La preuve, c'est qu'ils ont de la difficulté à s'exprimer, à critiquer ouvertement ce qui les entoure. Pour remédier à cette situation, il faut les impliquer, leur faire vivre une expérience quelconque qui leur permettra de s'accomplir, de se découvrir. L'Université semble être un terrain privilégié pour ce genre d'expérience, mais faut-il encore qu'elle le permette ou du moins, qu'elle l'encourage d'une manière concrète.

En 1985-86, l'Université a remercié les étudiants participants à la vie étudiante en leur octroyant un certificat de mérite en plus d'une bourse symbolique. En 1986-87, l'Université a remercié les étudiants participants en leur remettant un certificat de mérite, en plus d'avoir le privilège de souper avec le recteur de l'Université de Moncton.

Ceci est insuffisant! La valorisation de l'apport de certains étudiants à la vie étudiante au CUM doit être marquée au fer rouge. En effet, les efforts donnés à la cause étudiante ne doivent pas se limiter à un certificat de mérite et/ou à un souper avec un recteur bienfaisant.

Au contraire, la formation complémentaire se doit d'être soulignée, car elle contribue grandement à l'émancipation de l'étudiant. Les employeurs recherchent davantage à connaître l'individu lors de l'entrevue i.e. en diagnostiquant son sens de l'organisation, son leadership, son esprit d'analyse, etc. Tout cela n'est pas nécessairement incluant dans un relevé de notes.

Pourquoi ne pas ajouter au relevé de notes, un relevé officiel de participation à la vie étudiante. Au moins, cela nous suivra toute notre vie tandis qu'un souper, on l'aura oublié et digéré. L'Université ferait d'une pierre deux coups en valorisant d'une part, la formation complémentaire, et d'autre part, l'enrichissement personnel de chaque étudiant par son degré d'implication à la vie étudiante.

Il est vrai de dire que les études demeurent et demeureront un enrichissement important sur le plan théorique dans la formation de l'étudiant, mais il ne faudrait pas que les professeurs et administrateurs omettent de mentionner dans leurs discours l'importance de la formation complémentaire. Il en reste que ce sont les étudiants qui feront le dernier choix: les études ou le para-académique ou les deux.

A nous le choix.



Rédacteur en chef
Membre

Photocomposition

Responsable des affaires
étudiantes
Responsable des nouvelles
culturales
Responsable des sports
Chroniqueur
Figures

Correcteur
Photographes
Conseillers

Yvon Lacoste
Marc Arsenault / Yvon Lacoste

Marc Arsenault

Yvon Lacoste

Mohamed Belhadj

Robert Nicolas

Stephen Tremblay / Steven G. MacEwan

Luc Grenier

Daniel Hober

Johanne Chénier

Étienne Chénier

Michael Bourget

Sandra Choquet / Simon Gauthier

Christian Blanchard / Michel Robitaille

Christian Blanchard / Stéphane Degrace

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédent la date de parution, avant 15H00. Les articles qui parviennent au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses lecteurs.

La rédaction se réserve le droit de réviser opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.).

LE FRONT est imprimé à 3000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD., C.P. 280; Amherst (Nouvelle-Écosse) B4H 3Z2

CHRONIQUES

IL PARLE DANS LE VIDE

par Steven G. MacKinnon

Saviez-vous qu'il y a une semaine, le Premier ministre du Canada était dans notre chère province? Sinon, c'est évidemment parce que M. Mulroney a été suivi toute la fin de semaine par des chasseurs de scandales, c'est-à-dire les médias d'Ottawa qui cherchaient à le questionner sur des prêts accordés à Michel Côté, ex-ministre d'Approvisionnement et Services qui, on le sait, a dû démissionner pour avoir accepté un prêt d'un contracteur du gouvernement fédéral. Le Premier ministre se fit accorder un prêt par son parti afin de rénover sa résidence officielle. Les médias crient "scandale" et toute tentative d'avancer des dossiers tombe à l'eau.

Ma position sur les scandales est bien connue, et je n'en parle pas plus longtemps. Mais le leader de notre pays était de passage et même le "Telegraph Journal" de Saint-Jean n'était pas assez inspiré pour parler de choses constructives. Sa manchette: "Le Premier ministre constate qu'il n'est pas mauvais de quitter le cabinet" (ma traduction). On ne parle pas de leur donner du crédit pour avoir sauvé 15 000 hommes-années et d'avoir donné 6,2 milliards de dollars au vieux port en forme de navires militaires. Et on ne parle pas des 200 personnes qui se sont déplacées dans une tempête pour lui serrer la main. Non plus des femmes assises à leur machine à coudre à la Cie JML Industrie Limitée à Edmunston, qui ont accueilli le Premier ministre avec enthousiasme. On n'entend parler de ces choses qu'à travers les branches.

Tout cela démontre que pour l'instant, M. Mulroney a un gros problème. A toutes les fois qu'il essaie de faire avancer quelque chose (tant bien que mal), un autre scandale apparaît (ou se fait inventer). Les quatre ou cinq derniers mois étaient tranquilles à cet égard, le PC augmentait dans l'estime publique, les dossiers avançaient et ensuite... POW!! Marcel Masse et ses illégalités, Côté et son prêt et Mulroney et ses meubles. Le public saute là-dessus et oublie les "petites" choses qui remplissaient les pages des journaux, tels l'avortement, le libre-échange, Israël...

Le Premier ministre essaye de communiquer son message, dans un style électoral en faisant des petites tournées comme celle des provinces maritimes. Il parle du Lac Meech, de la création d'emplois, du bon fonctionnement de l'économie et j'en passe. Mais si quelqu'un l'écoute, ce n'est pas indiqué dans les sondages. Il essaye de garder le contrôle sur ses subalternes, mais il est impossible d'assurer que tout délit soit corrigé avant d'être rendu public. En d'autres mots, ce n'est pas de sa faute, il essaye de gouverner le pays, mais il trouve qu'il est très difficile étant donné le nombre de scandales qui captent l'intérêt des gens. Je ne suis pas souvent un ardent défenseur des politiques de Brian Mulroney, mais il n'en va pas de même de son droit de nous gouverner. En dépit de ceci, Brian est confiant, dit-il: "Les Canadiens ne veulent pas entendre parler des critiques et des choses négatives. Je pense qu'ils préfèrent connaître comment nous avons aidé à bâtir le pays avec le libre-échange et avec l'accord du Lac Meech".

On verra bien

CALL FOR FAST
SERVICE & DELIVERY
TELEPHONE POUR
SERVICE RAPIDE &
LIVRAISON

MONCTON
726 MOUNTAIN RD.
858-5000

RIVERVIEW
703 COVERDALE RD.
387-2111

SPAGHETTI HOUSE
VITOS
PIZZA

726 MOUNTAIN RD.
MONCTON, N.B.
858-5000



LES HUMEURS DE S. TREMBLAY

LES LIBÉRAUX FANTOMES

Il y a un dicton qui affirme que peu importe si l'on parle en bien ou en mal de vous, l'essentiel c'est qu'on parle de vous.

Voilà plus de deux années que le Parti libéral du Québec forme le gouvernement de cette province. Les réalisations ont été quasi inexistantes. En revanche, contrairement au Parti conservateur du Canada, les libéraux de Robert Bourassa n'ont commis aucune bétise et n'ont provoqué aucun scandale.

LE CLAN McKENNA

Par ailleurs, les Libéraux de Frank McKenna ont pris possession des cinquante-huit sièges de l'Assemblée législative il y a près de quatre mois. Encore là, aucun projet, aucune réalisation concrète n'est en vue. Bref, ces deux partis provinciaux sont sans taches, sans reproches et sans grandes ambitions.

Frank McKenna se promène de dîner-causerie en souper-causerie pour donner son "appui moral" aux organismes et aux institutions. De son côté, Robert Bourassa s'est fait un ami: un p'tit gars de Baie-Comeau. Un p'tit gars qui a de véritables problèmes avec son Parti. Tout va comme dans le meilleur des mondes, les Libéraux provinciaux jouissent d'une popularité impressionnante.

LE RIENFOUTISME, L'ART DE NE RIEN FOUTRE

D'un côté comme de l'autre, les Libéraux profitent d'une activité économique favorable à la libre entreprise, d'une stabilisation de l'inflation, d'une baisse du taux de chômage... On critique les injustices, on prend position face à des sujets d'actualité, on fait, de temps à autre, sa petite apparition à la télévision pour montrer à la population qu'on est toujours vivant et on prend bien soin de ne pas s'aventurer dans des actions qui pourraient tourner au vinaigre et assombrir l'image du Parti.

Les libéraux du Québec et du Nouveau-Brunswick ont peut-être trouvé le moyen de s'attirer les bonnes grâces de l'électorat. Mais il est tout de même ahurissant de voir gouverner un parti "libéral" ayant une idéologie "conservatrice".

TRIBUNE LIBRE



25 ANS ET LES RESTANTS

L'Université de Moncton est dans sa période de festivités mais que fête-t-on vraiment? Ne serait-ce pas la survie d'un établissement à tendance patriarcale et contrôlante, reflet de la société qui la contrôle, que l'on est en train de fêter?

Dans plusieurs cours les professeurs veulent que l'on s'exprime, que l'on fasse part de nos opinions sur la société qui nous entoure. Mais il faut le faire de façon discrète, à l'intérieur de nos cours ou de nos

travaux, pour ne pas déranger le système socio-contrôlant qu'est l'Université.

L'Université est détentrice d'un pouvoir presque sans limites sur "son" terrain et cela inclut "ses" étudiants, comme il est écrit dans sa charte.

Bien sûr dans la charte il n'est pas écrit que l'Université possède les étudiants, mais certains administrateurs ou chefs de services agissent comme si ils étaient les dictateurs d'un pays d'Amérique du Sud. Ils font belle figure auprès de la société afin de pouvoir attirer des fonds et des étudiants pour justifier leurs emplois.

L'image de l'université est si importante que l'on étouffe les événements qui risqueraient de ternir son image. Je parle des viols qui se produisent à chaque année sur le campus, des suicides, des exhibitionnistes qui circulent sur le campus. Ce sont là des événements qui se produisent à tous les ans sur le campus mais qui sont étouffés par certains services sous prétexte qu'il y a des enquêtes en cours.

Alors que ces événements devraient être publicisés afin que les victimes puissent être capables de savoir qu'elle ne sont pas seules et que si elles appellent la police au lieu de la sécurité, en premier, elles ont plus de chance d'aider à résoudre les enquêtes que de se taire et de souffrir seules dans leur solitude.

Une des solutions à ces problèmes c'est la prise en charge des problèmes d'éclairage par l'Université, qu'elle arrête de fuir ses responsabilités ainsi que de rejeter la faute sur les étudiants(es) et qu'elle fasse bouger les choses car c'est elle qui a le POUVOIR de faire bouger le tout. A moins qu'il faille attendre que la fille d'un administrateur se fasse violer.

Une autre solution c'est que TOUS les étudiants participent à la manifestation qui aura lieu le 18 février à 12h30 et que cette manifestation ne se limite pas au campus, qu'elle passe par l'Hôtel de ville pour faire savoir à la ville que tout n'est pas si rose sur le campus.

Il est grand temps que les étudiants se prennent en main et qu'ils démontrent à l'administration que l'Université est là pour les étudiants et non pour le gain et la démonstration de pouvoir contrôlant contre la masse étudiante.

Michel Bérubé
étudiant en service social

LE FRONT
AVIS DE CONCOURS

Le journal étudiant "Le Front" est un organisme étudiant qui existe depuis quinze ans déjà et qui gère un budget annuel de 46 000\$. Actuellement, celui-ci est à la recherche d'un(e)...

DIRECTEUR/TRICE

Relevant du conseil d'administration de la FEUM, vos tâches seront axées essentiellement sur l'aspect administratif du journal. Vous aurez l'occasion de mener à bien les orientations spécifiques de son administration i.e. en appliquant son budget, en développant ses politiques internes, en établissant des liens avec le personnel ainsi qu'avec l'environnement immédiat.

De plus, vous serez appelé(e) à mesurer un processus de dotation continu afin de maintenir le personnel nécessaire au bon fonctionnement du journal. Aussi, vous aurez la responsabilité d'assurer des revenus publicitaires au journal en collaboration avec le représentant des ventes en publicité. Enfin, vous aurez à accomplir toutes les tâches inhérentes à vos fonctions.

Aucune expérience requise, mais une connaissance générale en administration serait un atout. Vous êtes une personne fonctionnant dynamiquement aimant relever des défis. Être étudiant à temps plein est un critère absolu.

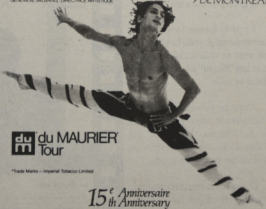
Nous offrons un salaire fixe mensuel et la possibilité d'obtenir certains avantages sociaux dans un milieu de travail agréable. Pour maintenir un rendement au travail efficace, nous vous demandons d'être disponible au moins six (6) heures par semaine.

Si vous êtes attiré(e) par ce poste et si vous croyez pouvoir nous aider, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre lettre de mise en candidature à l'attention du Rédacteur en chef avant le 17 février 1988.

Le Service des LOISIRS SOCIO-CULTURELS
du CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
présente

LES BALLETS JAZZ
DE MONTREAL

GENÈREUX DE SALVADORE DIRECTRICE ARTISTIQUE



du du MAURIER
Tour

*Trade Martine - Importation Limitée

15^e Anniversaire
th Anniversary

SAMEDI 27 FÉVRIER 1988 à 20h30
au MONCTON HIGH SCHOOL

*12\$ (*Remboursement de 3\$ à la porte pour étudiant et étudiante avec carte, 65 ans et plus, 12 ans et moins)

Billets disponibles: 2 Librairie Acadienne et chez Sam the Record Man



Bâtissons
notre avenir



UNIVERSITÉ
DE MONCTON

Edmundston - Moncton - Shippagan

ART ET CULTURE
par M'hamed Belkhdja

LA LIGUE D'IMPRO REDÉMARRE

Mardi le 9 février les Bleus affrontaient les Rouges lors du premier match de la nouvelle ligue d'improvisation à l'Université de Moncton. L'assistance était maigre.

On a eu droit à un match où l'intensité n'était pas toujours au même niveau. Ça demande beaucoup d'énergie de la part des joueurs de



Y' A-T-IL QUELQU'UN QUI POURRAIT ME DIRE
CE QU'ON FAIT MAINTENANT ?
(photo: Christian Blanchard)

faire le vide autour d'eux. Les sifflets répétés de l'arbitre; les regards du public peuvent les déranger. Pour avoir des improvisations de qualité, les joueurs doivent se connaître; ils doivent être naturels et éviter d'en faire trop.

L'arbitre en chef, Michel Bérubé, imposant sur la glace, s'est

montré tout de même assez gentil envers les deux équipes. Il aurait pu sortir ses griffes et faire mal.

Le point fort de la soirée était l'hymne national. Lynda Leblanc tout en noir, avec sa voix rocailleuse, puis douce et son "finish" à la Castafiore a fait vibrer la salle.

Avec ce premier match, les deux équipes ont pris conscience des règles de l'impro. Elles ont été pénalisées. Elles ont patiné, mais au moins elles ont beaucoup appris.

Demain, les Bleus rencontrent une nouvelle formation, les Verts.

Venez les encourager et rire un coup!

Saviez-vous que le signe chinois
pour "femme" est un composite
de deux autres signes?
Lesquels?
Tenez-vous bien,
ceux du cheval et du travail !

"Estampes 88: l'autoportrait": variétés et couleurs

Quarante-deux oeuvres dans toutes les techniques telles que la lithographie, la sérigraphie, l'eau-forte ou le monotype et toutes les tendances artistiques sont exposées jusqu'au 10 mars au Bureau du Québec, 770 rue Main, Place de l'Assomption à Moncton.

Le vernissage de cette exposition du Conseil québécois intitulée "Estampes 88: l'autoportrait" a eu lieu le mercredi 10 février. L'inauguration d'une exposition de ce genre se tient pour la première fois à l'extérieur du Québec.

L'autoportrait, le thème choisi, se morcèle en trois catégories différentes. On y retrouve des portraits traditionnels représentant une image de mémoire, ainsi que des auto-représentations exprimant un jugement subjectif de l'auteur et finalement des oeuvres où l'on reconnaît l'artiste par son style très particulier.

Le Conseil québécois de l'Estampe est un regroupement d'artistes professionnels "Le mandat du Conseil voit à promouvoir cette forme d'art qu'est l'estampe," mentionne Madame Juliana Joss, membre du Conseil québécois de l'Estampe.

"Estampes 88: l'autoportrait", une exposition qui vaut la peine d'être vue.

Au
Ciné-Campus
du CUM
merc. le 17 au dim. le 21 février

LE RAYON VERT



Le Rayon vert

France, 1986, 90 min. Couleurs.
* Comédie dramatique conçue et réalisée par Eric Rohmer. Film: Sophie Marceau, Fabrice Guillemin, Jean-Louis Barthe, Marie-Louise Dalry, Jean-Marie Bessières, Vincent D'Onofrio.
* Depuis l'ouverture de son premier cinéma, le Cinéma du Rayon Vert a été un endroit où aller se sentir perdu et se sentir de retour. Accueillir dans le silence d'une comédie à l'humour, celle qui ne se joue pas devant le public. La chance lui est offerte de profiter d'un appartement situé à Saint-Hilaire où de temps en temps une fiction est présentée. La chance s'ajoute à celle-ci de pouvoir représenter le lieu pour Paris, mais elle est à la portée d'une rencontre inespérée.

PROJECTION PRIX D'ENTRÉE
Mercredi au Dimanche 2,75\$ étudiant(e)s et
à 20h 65 ans et plus (sur
Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)
Pavillon J. Bouchard 4,00\$ autres

une présentation des
LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

Les joueurs ne respectaient pas les sujets des improvisations. Ils se lançaient et il était difficile pour eux de faire marche arrière afin de revenir au projet initial. Certaines improvisations auraient dû être plus explorées, travaillées. Les joueurs avaient peur de s'exprimer complètement et de jouer. Ils donnaient l'impression de flotter et de n'avoir aucun point fixe auquel s'accrocher.

Michel Duguay des Rouges a amusé le public. Son jeu vrai et naturel démontait bien ses personnages. Il s'est mérité l'étoile de son équipe.

On oublie la marque, Oooops! Ce sont les Bleus, par un score de 11 à 10 qui ont remporté cette première. Les deux équipes se sont retrouvées sur un pied d'égalité à plusieurs reprises.

COMMUNIQUÉS GÉNÉRAUX

AVIS DE CONVOCATION

Aux membres du conseil
d'administration de la F.E.U.M.

Bonjour,

Je désire vous convoquer à une réunion régulière du conseil d'administration qui se tiendra le lundi 15 février 1988 à 18h30 au local 050 de la faculté d'administration.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Correspondances
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 1 février et de la séance spéciale du 8 février 1988
6. Affaires découlant du procès-verbal du 1 février 1988
7. Comité évaluation des professeurs
8. Comité d'éclairage
9. Comité sur les procédures électorales
10. Party d'adieu
11. Autres
12. Clôture de la séance

Le président de la F.E.U.M.,
Chedly Belkhodja

SOIRÉE-RENCONTRE
du groupe
DÉSARMEMENT ET PAIX
MONCTON

au menu...

1. Bilan de 1987
2. Elargissement du groupe
3. Echange sur le livre Blanc pour la "défense" du Canada

QUAND: le mardi 16 février

HEURE: 19h30

LIEU: au local - 355- de l'édifice Taillon (1 deM)

Soirée d'amateurs

Dans le cadre de la Semaine Pédagogique de la faculté de l'Éducation le mercredi 17 février à 19h00.

Auditorium (local A-119) de la faculté de l'Éducation.

Animée par Artie Jeye.

Coût d'entrée: 2,00\$

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, je désire vous aviser que le conseil d'administration de l'AP.A.P.E. tiendra sa prochaine réunion le mardi 16 février 1988 à 19h00 au local 431 de l'édifice Taillon.

Veillez noter que si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion ou de vous faire remplacer pour cette date, il vous faut communiquer le plus rapidement possible avec le président de l'AP.A.P.E. puisqu'il est de votre responsabilité en tant qu'étudiant-administrateur d'être présent à ces réunions.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal du 17 janvier '88
5. États financiers du mois de novembre et décembre '87
6. Restructuration interne au Kacho
7. Planification estivale
 - comité d'embauche?
8. Rapport des comités
 - étude de marché
 - politiques salariales
9. Autres
10. Clôture de la séance

P.S./ Ne pas oublier vos dossiers de la dernière réunion contenant le procès-verbal et l'état financier de novembre et décembre.

Il est à noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis de convocation qui a été expédié aux membres du conseil d'administration de l'AP.A.P.E. La réunion se tiendra le **mardi 16 février**.

Sylvain Falardeau
Président de
l'AP.A.P.E.

INVITATION

Les amateurs de science-fiction, de fantaisie et de littérature de jeunesse sont invités à venir rencontrer l'auteur québécois, Denis Côté.

mardi 23 février, à 18h30, et
mercredi 24 février, à 13h30
au local 114 arts

Outre une dizaine de nouvelles parues dans différents ouvrages collectifs et revues spécialisées, Denis Côté a publié 6 romans de science-fiction pour la jeunesse dont *Les Parallèles Célestes* (Prix Borel et Grand Prix de la SF et du Fantastique québécois) et les *Hockeyeurs cybernétiques*. Prix du Conseil des Arts 1983).

Denis Côté viendra nous entretenir de son dernier roman *Nocturnes pour Jessie*.

En premier pour l'occasion: Une Nocturne de Chopin jouée par Jean Cormier, étudiant au département de musique.

CROIX-ROUGE
AVIS A LA POPULATION
UNIVERSITAIRE

Une clinique de sang aura lieu le mercredi 17 février prochain à partir de 10h00 jusqu'à 12h00 et de 13h30 jusqu'à 16h30 à l'ancienne chapelle (local 316) de l'édifice Taillon.

Les personnes âgées entre 17 et 65 ans peuvent contribuer de leur sang lors de cette clinique.

OBJECTIF: 200 pintes de sang

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Monique Dancause au 858-1050.

A noter que des rafraîchissements seront offerts aux donneurs après la prise de sang.

Venez en grand nombre!

\$PROJET-IMPOT\$

Pendant les mois de février et mars, des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton offriront un service bénévole et gratuit en matière de taxation pour toute la communauté universitaire et la population du Sud-Est. Ces étudiants et étudiantes ont suivi un cours d'impôt sur le revenu des particuliers, en plus de recevoir une formation avec Léandre Bourque et Edgar Léger, professeurs en fiscalité. Le service sera disponible à toute personne ayant un revenu inférieur à 40 000\$.

Selon les statistiques disponibles, ce Projet-impôt des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration connaît un succès considérable depuis ses débuts, en 1984, alors que 400 formulaires étaient complétés. Le nombre augmentait à 643 en 1985, à 728 en 1986, et à 770 l'année dernière. Cette année, le responsable du projet, Richard Pelletier, prévoit dépasser l'objectif de 850 formulaires.

Les étudiants et étudiantes seront disponibles les vendredis 26 février, 18 mars et 25 mars, de 18h00 à 21h00; les samedis 27 février, 19 mars et 26 mars, de 11h00 à 17h00; et les dimanches 28 février, 20 mars et 27 mars, de 13h00 à 17h00.

Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez appeler au numéro 388-1551, après 18h00.

SPORTS ET LOISIRS

A QUAND LA PROCHAINE VICTOIRE DES AIGLES BLEUS CONTRE LES PANTHERS ?

Moncton - Décidément, les Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard ont réellement le numéro de la troupe de Len Doucet. Pour une quatrième fois consécutive cette saison, la formation insulaire a défait les Aigles bleus de l'Université de Moncton.

par Robert Nicolas

Mercredi dernier, au domicile du Bleu et Or, les visiteurs ont profité de quelques bouées défensives et de l'indiscipline de l'adversaire pour enregistrer un triomphe de 4 à 3, devant un peu plus de 1000 spectateurs, à l'aréna Jean-Louis Lévesque de Moncton.

La grande vedette de cette rencontre aura été le gardien de buts des Aigles bleus, Joël Drolet. N'eût été de ses arrêts spectaculaires au premier engagement, les Panthers auraient bafoué les représentants de l'Université de Moncton. Drolet a fait face à 32 lancers. Il a d'ailleurs été choisi le jour par excellence de la rencontre du côté des siens. Son vis-à-vis, Tony Haladuck, a été mis à l'épreuve à 22 reprises.

Peu de robustesse mais...

Le match de mercredi nous aura démontré une fois de plus que les protégés de Len Doucet ont toujours de la difficulté à débiter une rencontre avec beaucoup d'intensité. Pourtant, les deux équipes avaient l'appui de l'assistance en début de match.

Les Panthers ont terminé le premier vingt avec une

avance de deux buts. Le défenseur Bob Giffin a laissé partir un tir de la ligne des bleus pour déjouer le cerbère des Aigles bleus à 16m 14s. Avec exactement une minute à faire à la première période, Richard Little, lors d'un avantage numérique, a permis aux visiteurs de retourner au vestiaire avec une priorité de deux buts.

Lors de la période médiane, le Bleu et Or a joué avec beaucoup d'entrain pour niveler la marque 2 à 2. Marc Bernier a réduit le compte à 1 en complétant une stratégie amorcée par Claude Gosselin et Serge Amyot à 15m 12s lors d'une supériorité numérique. En fin de période, le capitaine Claude Gosselin a pris en défaut Tony Haladuck pour ainsi créer une égalité de 2 à 2. Le but est survenu pendant que les Aigles bleus avaient l'avantage d'un homme.

Maudite punition

Les Panthers ont porté la marque 3 à 2 lorsque l'attaquant Greg Gravel a dirigé un tir inefficace devant la cage de Drolet pour pénétrer derrière la ligne rouge. Encore une fois, l'indiscipline a coûté cher au Bleu et Or. Il s'agissait du deuxième filet des visiteurs en avantage numérique.

A la sixième minute de jeu du dernier tiers, Mario Lauthier est venu raviver les espoirs des partisans des Aigles bleus en saisissant un retour de lancer pour à nouveau créer l'égalité.

Finalement, Dave Shellington a inscrit le but de la victoire pour les Panthers à 11m 28s suite à une gaffe défensive du Bleu et Or.

"Avec la présence d'une quinzaine de vétérans au sein de l'alignement, les Panthers forment réellement une grosse famille. La communication est excellente et cela représente une bonne partie de notre succès. On a beaucoup de plaisir; peut-être même trop à l'approche des séries".

Originaire de l'Ontario, Gravel a failli entendre qu'à tous fins pratiques, il n'a plus de chance de terminer au premier rang de la colonne des compteurs du circuit. "Cela ne représente pas une priorité pour moi d'ici la fin de la saison. Il y a deux semaines, j'ai été affecté par le décès d'un proche dans la famille. Mon jeu laissait à désirer face à UNB. J'ai seulement récolté quatre points sur une possibilité de 25 alors que j'en attendais à m'asseoir au moins dix points contre les Red Devils. Mais le succès de l'équipe passe avant tout. Donc, le titre des meilleurs compteurs, je m'en fiche pas mal".

Le centre des Panthers s'attend à ce que les séries de fin de saison soient très intéressantes. "Rien ne sera facile. Les Aigles bleus, les X-Men (Acadia) et les Axemen (St-François Xavier) seront également de sérieux aspirants pour conquérir le titre de l'ASIA. Une chose est certaine, les Panthers vont défendre chèrement leur peau."

GRAVEL SUITE...

Finalement, celui qui a toujours connu beaucoup de succès contre le Bleu et Or (un but et deux passes, mercredi dernier), songe déjà à sa future carrière de comptable. "Si tout va bien, je graduerai à la fin avril. Il y a de fortes chances qu'il s'agisse de ma dernière saison au hockey universitaire. Il se peut que je décline un emploi à Moncton, dès la période estivale. J'ai de très bons contacts avec une firme comptable et cela augure bien. Pour ce que des hockeyeurs européens, je ne suis plus intéressé à jouer pour des millions. Il arrive à un moment où il faut penser à autre chose que le hockey. Et, si j'ai mon emploi à Moncton, je ferai comme tout le monde le samedi soir en regardant les matches de la ligue nationale devant mon téléviseur bien au chaud".

Volley-ball masculin En fin de semaine au Ceps Deuxième tournoi de l'ASIA

Moncton - Les quatre formations masculines de volley-ball de la Ligue inter-universitaire de l'Atlantique prendront part au deuxième tournoi de l'ASIA, en fin de semaine, au CEPS du Centre universitaire de Moncton.

par Robert Nicolas

Il s'agit des formations suivantes: les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick, les Beathocks de l'Université Memorial de Terre-Neuve, les Tigers de l'Université Dalhousie de Halifax et les Aigles bleus de l'Université de Moncton.

Comme il s'agit d'un tournoi à la ronde, toutes les équipes participantes disputeront un total de trois parties. De plus, toutes ces rencontres seront ajoutées au classement général.

Les deux premiers matches de ce tournoi auront lieu, samedi soir, à compter de 20h00. Les Aigles bleus croiseront le fer avec les représentants de l'Université Memorial tandis que les Red Devils de UNB seront opposés aux puissants Tigers de l'Université Dalhousie. Le lendemain, quatre autres parties seront au programme (voir l'horaire).

L'enjeu du troisième rang

Au cours du weekend, il sera intéressant de suivre le rendement de la troupe de l'entraîneur Norm Gallant et des Red Devils de UNB. À l'heure actuelle, les deux équipes se partagent la troisième position du classement général. Les deux formations en question connaissent une saison très décevante. Avec des fiches identiques de deux victoires et douze défaites, l'enjeu du troisième rang se décidera fort probablement lors du tournoi.

A moins d'un revirement spectaculaire, les Tigers de l'Université Dalhousie, détenteurs d'un dossier de treize gains et aucun revers, termineront en tête du classement général. Quant aux représentants de l'Université Memorial de Terre-Neuve, ils sont assurés de la deuxième position. Donc, l'affrontement Aigles bleus/Red Devils, en fin de semaine, pourrait bien déterminer qui affrontera les Tigers dès la première ronde des séries éliminatoires. Une chose est certaine, si les hommes de Norm Gallant rencontrent les Tigers au premier tour, les vacances vont débiter plus tôt que prévu.

SUITE A LA PAGE SUIVANTE...

LES PANTHERS POURRONT-ILS SE RENDRE JUSQU'AU BOUT? GREG GRAVEL Y CROIT SÉRIEUSEMENT

Moncton - A la veille des séries éliminatoires, on déborde de confiance dans le camp des Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard. Avec une fiche de 18 victoires, deux défaites et deux parties nulles (avant le week-end), c'est un peu normal. La troupe de l'entraîneur Vince Mulligan est présentement classée au premier rang du classement national de l'Union sportive inter-universitaire canadienne.

par Robert Nicolas

Pour l'attaquant Greg Gravel, l'équipe insulaire possède tous les éléments nécessaires pour se rendre jusqu'au championnat canadien, qui sera disputé à Toronto, cette année. "Si les gars continuent de jouer ensemble comme il le font depuis le début de la saison, on devrait normalement s'emparer du titre de l'ASIA. Pour ce qui est de la conquête du Championnat canadien, notre équipe n'a rien à envier aux autres formations qui s'envolent pour Toronto, à la mi-mars. Je dirais même que nos chances sont excellentes".

L'athlète de 5 pieds 8 pouces, qui s'exprime de façon impeccable dans la langue de Molière, souligne que l'atmosphère n'a jamais été aussi bonne entre les joueurs.

TOURNOI ASIA...

* Les Aigles bleus disputeront leur dernier match du calendrier régulier, le 27 février, à Fredericton, à compter de 19h00.

Voici l'horaire des parties au programme, en fin de semaine:

SAMEDI 20 FÉVRIER:
20h00 - CUM vs MUN
UNB vs DAL

DIMANCHE 21 FÉVRIER:
12h00 - CUM vs DAL
UNB vs MUN

16h00 - CUM vs DAL
MUN vs DAL

Les Angles bleus exceptionnelles face aux Tigers

(Volley-ball féminin)

Moncton - Les Angles bleus de l'Université de Moncton ont offert une performance exceptionnelle, dimanche après-midi pour infliger un premier revers aux meneuses du Classement général, les Tigers de l'Université Dalhousie de Halifax.

par Robert Nicolas

En effet, la troupe de Daniel O'Carroll est revenue de l'arrière à trois reprises pour remporter

une onzième victoire depuis le début de la campagne. Les Angles bleus l'ont emporté 3 à 1 grâce à des sets de 15-11, 10-15, 15-13 et 16-14.

Les attaquantes Julie Godin et Diane Bordage ont connue un match du tonnerre à l'offensive pour les représentantes de l'Université de Moncton. Godin a d'ailleurs été choisie la joueuse par excellence de la rencontre chez les Angles bleus. Du côté des perdantes, Sandra Rice a récolté les mêmes honneurs.

Les Angles bleus disputeront leur dernier match du calendrier régulier, dimanche, alors qu'elles visiteront les Red Rebels de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton.

UNE JOURNÉE BIEN AMUSANTE

Tournoi "volantin"

Moncton - La deuxième édition du tournoi "volantin" (volley-ball) présentée au Ceps du Centre universitaire de Moncton, samedi dernier, a connu beaucoup de succès.

par Robert Nicolas

Organisé par le Service des activités récréatives, le tournoi a attiré la participation de dix-neuf équipes réparties en trois catégories.

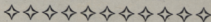
Les gagnants

Dans la catégorie féminine, les "Attaques de coeur" ont disposé des "Résidences" lors de la partie finale. Chez les hommes, les "ISLAM" ont savouré la victoire contre les "Vilébrequins". Finalement, les Wyandotte ont défait les "Coemvivores" lors de la finale de la catégorie mixte.

Activité appréciée

Si l'on se fie aux propos de la majorité des participants, tous les commentaires recueillis par rapport à l'activité sportive, ont été positifs. A caractère récréatif, le tournoi "volantin" a permis aux adeptes du volley-ball d'avoir beaucoup de plaisir. De plus, la distribution de plusieurs prix de présence a été bien appréciée des participants. Ces derniers garderon sûrement un bon souvenir de l'événement en question.

A souligner l'excellent travail d'une dizaine de bénévoles qui ont fait en sorte que le tournoi soit une grande réussite. Selon l'un des responsables, l'objectif visé de l'activité a été atteint. "Notre but consistait à soutenir le maximum de plaisir de la part de tous les participants et je pense qu'on a bien réussi", a-t-il dit.



LES AIGLES SE SONT FAIT "FLUMER"

"Attendez-moi!
Passez-les aux
autres équipes!!"

"Le prochain set,
je vais en profiter!!"



"Dites-moi,
fait pas s'gner!"



ROSSIGNOL

ACCESSOIRES DE
SKI, FIXATIONS
ET BOTTES

VENANT DES
PROFESSIONNELS !
#1



**EASTERN
Sports
Ltd.**

Mail Sportstore
Moncton, N.B.
Tél: 526-8181
Place Watmough
St-Jean, N.B.
Tél: 433-9794

343 rue St-Georges
Moncton, N.B.
Tél: 527-4884
Mail Gateway
Shediac, N.B.
Tél: 433-1143

UNE VICTOIRE ET UNE DÉFAITE POUR LE BLEU ET OR LORS DU WEEKEND

Hockey universitaire

Moncton - Les Aigles bleus ont divisé les honneurs des deux rencontres auxquelles ils ont pris part au cours de la fin de semaine. Après avoir ridiculisé les Capers du Cap Breton 9 à 2, samedi soir, la troupe de Len Doucet s'est inclinée 3 à 2, dimanche après-midi contre les X-men de l'Université St-François Xavier d'Antigonish.

par Robert Nicolas

Samedi soir, la recrue Hollis Chamberlain a enfilé trois buts pour mener le Bleu et Or à un triomphe facile de 9 à 2 face au Cap Breton. Donnie Leblanc à deux reprises, Steve Salter, Max Daviault, Peter Thorne et Michel Boucher ont aussi fait scintiller la lumière rouge derrière les gardiens Darren Nixon et Kevin McRae. Du côté des perdants, Brad Furey a marqué les deux buts des siens.



NON CE N'EST PAS UN BUT, MALGRÉ LES APPARENCES, LE TIR DE L'ATTAQUANT MARIO LANTHIER A BEL ET BIEN PASSÉ À LA DROITE DU FILET DÉFENDU PAR DAREN NIXON. LA SCÈNE A ÉTÉ CROQUÉE, SAMEDI SOIR, ENTRE LES CAPERS DU CAP BRETON ET LE BLEU ET OR (photo: Christian Blanchard)

Le lendemain après-midi, les Aigles bleus affrontaient les meneurs au classement de la division Kelley, les X-men de St-François Xavier. Les hommes de Len Doucet ont dominé le jeu pendant 40 minutes pour finalement perdre le match 3 à 2.

John Bekkers, Dave Parcel et Pierre Baril ont trouvé le fond du filet pour les vainqueurs. La replique du Bleu et Or est venue des bâtons de Richard Linteau et Claude Gosselin.

Les Aigles bleus disputeront leur prochain match, mercredi soir alors qu'ils recevront la visite des Tommies de l'Université St-Thomas. La rencontre est prévue pour 19h30 à l'aréna Jean-Louis Lévesque de Moncton.

ASSOCIATION SPORTIVE INTERUNIVERSITAIRE DE L'ATLANTIQUE

CLASSEMENTS PAR DISCIPLINES SPORTIVES

HOCKEY

Universités	DIVISION KELLEY					
	MJ	G	P	N	PC	PA
St-François Xavier (N-E)	22	16	4	2	113	68
Acadia (N-E)	24	16	6	2	125	91
Dalhousie (N-E)	23	15	8	0	135	102
Cap Breton (N-E)	23	11	12	0	103	112
St Mary's (N-E)	24	7	16	1	98	117

Universités	DIVISION MACADAM					
	MJ	G	P	N	PC	PA
LP-E	24	20	2	2	165	65
CUM	24	15	9	0	128	70
Mount Allison (N-B.)	23	5	17	1	79	154
St-Thomas (N-B.)	22	4	18	0	80	128
U. Nouveau-Brunswick	25	3	21	1	74	182

Légende: MJ (matches joués), G (matches gagnés), P (matches perdus), N (matches nuls), PC (points comptés), PA (points accordés), PTS (points).

VOLLEY-BALL (FEMININ)

Universités	MJ	G	P	SG	SE	PTS
Dalhousie(N-E.)	13	12	1	37	8	24
CUM	13	11	2	35	12	22
Mount Allison(N-B.)	12	9	3	29	15	18
Memorial(T.-N.)	12	6	6	22	19	12
Acadia(N-E.)	12	4	8	22	27	8
U. Nouveau-Brunswick	13	4	9	17	31	8
LP-E.	12	2	10	11	30	4
St-François Xavier	13	2	11	9	36	4

VOLLEY-BALL (MASCULIN)

Universités	MJ	G	P	SG	SE	PTS
Dalhousie(N-E.)	13	13	0	39	2	26
Memorial(T.-N.)	13	10	3	31	21	20
U. Nouveau-Brunswick	14	2	12	11	38	4
CUM	14	2	12	15	36	4

Légende: MJ (matches joués), G (gagnés), P (matches perdus), SG (sets gagnés), SP (sets perdus), PTS (points).

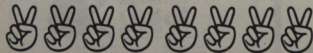
RESULTATS:

HOCKEY

Mercredi 10 février	CUM 3	UPEI 4
	STU 6	UNB 5
Jedi 11 février	SFX 4	SMU 4
Vendredi 12 février	UPEI 9	MTA 2
Samedi 13 février	UCB 2	CUM 9
	STU 3	ACA 7
	UNB 4	DAL 9
Dimanche 14 février	MTA 5	UPEI 6
	UNB 3	ACA 8
	STU 1	DAL 13
	SFX 3	CUM 2
	UCB 3	SMU 6

VOLLEY-BALL

Vendredi 12 février	SFX 0	MTA 3 (F)
	ACA 0	DAL 3 (F)
Samedi 13 février	SFX 0	MTA 3 (F)
	UNB 0	UPEI 3 (F)
Dimanche 14 février	UNB 3	UPEI 1 (F)
	DAL 1	CUM 3 (F)



BABILLARD

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SUR LE CAMPUS OU EN VILLE

RESTAURANT - PIZZA & DONAIR - MONCTON
(POUR CES TROIS POSTES, VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE)
COMMIS AUX COMMANDES - PAR TÉLÉPHONE
SALAIRE: 4.00\$/h (AU DÉBUT)

CHAUFFEUR POUR LIVRAISON À DOMICILE
VOUS DEVEZ AVOIR VOTRE PROPRE VOITURE
SALAIRE: 4.00\$/h + COMMISSION + POURBOIRES

SERVEUR AU COMPTOIR
SALAIRE: 4.00\$/h (AU DÉBUT)

SERVEUR
BRASSERIE - MONCTON
SOIRS ET FINS DE SEMAINES
VOUS DEVEZ ÊTRE BILINGUE; AVOIR 19 ANS OU PLUS;
POSSÉDER UN PERMIS DE SERVEUR VALIDE
SALAIRE: 4.00\$/h + POURBOIRE

AGENT DE VENTES - SUR CAMPUS
A COMMISSION
AUCUNE DATE LIMITE

INTERVIEWEURS -
ÉTUDES DE MARCHÉ
TRAVAIL À L'INTÉRIEUR
INTERVIEWS AUPRÈS DU MARCHÉ

COMMIS/CAISSIER
EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE
DE LA PHOTOGRAPHIE UN ATOUT

ANALYSTE - MARKETING
ANALYSE DU MARCHÉ-CIBLE POUR UNE
CHAÎNE DE RESTAURANTS

NOUS AVONS REÇU L'INFORMATION
CONCERNANT LE PROGRAMME DES
MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES-
PROGRAMME DES MONITEURS À TEMPS
PARTIEL 1988-89

EMPLOIS PERMANENTS

POUR LES EMPLOIS MENTIONNÉS CI-DESSOUS IL EST
IMPORTANT DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE D'EMPLOI AU
CEC-SC AVANT MIDI LE JOUR DE LA DATE LIMITE

PRÉ-SELECTIONS DATE LIMITE

15 FÉVRIER **ING. GÉNIE INDUSTRIEL**
COMPAGNIE METALLURGIQUE

15 FÉVRIER **DIRECTEUR EN LOISIRS**
VOUS DEVEZ POSSÉDER UN BAC.
EN LOISIRS ET AVOIR UNE
CONNAISSANCE DES DEUX
LANGUES OFFICIELLES

LE TRAVAIL CONSISTE À PLANIFIER, ORGANISER,
DIRIGER ET CENTRALISER UN SERVICE
D'INTERVENTION MUNICIPALE EN LOISIRS

19 FÉVRIER **CO-ORDONATEUR RÉGIONAL**
DÉGRÉ EN EDUCATION - 3 ANS
D'EXPÉRIENCE
BILINGUE -
TRAVAIL DANS LES 3
PROVINCES MARITIMES

29 AVRIL **ÉDUCATION**
PROF. COMPÉTIBILITÉ -
FINANCE
M.B.A. -
ESP. DE TRAVAIL UN ATOUT
CONSEIL SCOLAIRE DU CAP
BRETON
ENSEIGNANTS EN IMMERSION
TARDIVE - B. ED.
AUCUNE DATE LIMITE

SPÉCIALISTE, ORGANISATION
RURALE
GOUV. DE L'ONTARIO
GRADUÉ(ES) EN NUTRITION,
ÉCONOMIE DOMESTIQUE
OU AGRICULTURE, BILINGUE
AUCUNE DATE LIMITE

NOUS AVONS REÇU DES
DEMANDES D'EMPLOI DU:
HALIFAX DISTRICT SCHOOL
BOARD, POUR LA VILLE
D'HALIFAX, N.E.

LA FONCTION PUBLIQUE DU
CANADA
PERSPECTIVES D'EMPLOI 1988
ACTURIAT
DROIT
SCIENCES INFERMIÈRES
SCIENTIFIQUES DE LA DÉFENSE
SERVICE CORRECTIONNEL
TRADUCTION

NOTA: IL N'Y A PAS DE DATE
LIMITE POUR L'ENVOI DES
CANDIDATURES POUR CES
GROUPES PROFESSIONNELS.

DÉFENSE NATIONALE
CARRIÈRE SCIENTIFIQUE DE LA
DÉFENSE

BACCALAURÉAT EN:
GÉNIE INDUSTRIEL
INFORMATIQUE APPLIQUÉE
MATH, SC. DE L'ORDINATEUR

MATRIÈRE EN:
GÉNIE INDUSTRIEL
CHIMIE
PHYSIQUE
ÉCONOMIE
PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE

NOTA: IL N'Y A PAS DE DATE
LIMITE POUR L'ENVOI DES
CANDIDATURES POUR CES
GROUPES PROFESSIONNELS

EMPLOIS D'ÉTÉ

15 FÉVRIER **M.M.S. LTD. - ST. ANDREWS, N.-**
B. - (SHIRETOWN INN,
SMUGGLERS' WHARF
RESTAURANT, THE
LIGHTHOUSE RESTAURANT
SKIPPER'S GALLEY
TAKE-OUT
POSTES DISPONIBLES:
AIDE-CUISINIER, SERVEURS,
HÔTE, COMMIS À LA
COMPTABILITÉ,
RECEPTIONNISTE, ETC.

29 FÉVRIER **PROGRAMME D'EMPLOIS**
D'ÉTÉ AXÉS SUR LA CARRIÈRE
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT
COMME ÉTUDIANT À PLEIN
TEMPS ET COMPTER
REPRENDRE VOS ÉTUDES À
L'AUTOMNE DE 1988.

18 MARS **CENTRE D'EMPLOI DU**
CANADA POUR
ÉTUDIANTS -
BAS ST. LAURENT
GASPÉSIE/COTE-NORD, P.Q.
AGENTS DE PLACEMENTS
POUR LES ÉTUDIANTS
VOUS DEVEZ ÊTRE ÉTUDIANT
À PLEIN TEMPS ET AVOIR
L'INTENTION DE RETOURNER
AUX ÉTUDES À PLEIN TEMPS
EN SEPTEMBRE 1988.

NOUS AVONS REÇU
L'INFORMATION SUR LES
PERSPECTIVES D'EMPLOIS
D'ÉTÉ AU GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL POUR LES
ÉTUDIANTS DE L'ÎLE-DU-
PRINCE-ÉDOUARD.

JEUNESSE CANADA MONDE

PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL
POUR JEUNES CANADIENS ENTRE 17 ET 20 ANS
DATES LIMITES D'INSCRIPTION:
18 MARS POUR LES PROGRAMMES DÉBUTANT
EN SEPTEMBRE '88

POUR DES PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS SUR CES EMPLOIS
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC
VOTRE CENTRE D'EMPLOI SUR LE
CAMPUS AU 4^{ÈME} ÉTAGE
DE L'ÉDIFICE TAILLON.

AU KACHO

Le mercredi 17 février

- * Ouverture spéciale: 14h00 à 2h00
- * En soirée de 21h00 à 23h00

EUZÔTE!



"PARTY"
des Blues de février !

Organisé par les Sciences Sociales

Au

KACHO

Prix à Gagner

Le samedi 20 février

IMPRO

visation

LES BLEUS ET LES VERTS

MARDI 16 FÉVRIER 1988 à 20h

A la boustifaille (petite cafétéria) du Pavillon Léopold Taillon

Prix d'entrée : 1\$

